



Le directeur général du Conatel Jean-Marie Guillaume a présenté lundi soir un agenda pour régulariser le secteur des télécommunications présenté comme un moteur de la croissance économique.

Lors d'une conférence donnée au Karibe Convention center, le directeur général du Conatel a mis l'accent sur la régulation du secteur des communications technologiques et sur la démocratisation des services comme égalisateur social.

« l'intégration systématique des TIC dans l'espace économique est l'une des routes les plus sûres et les plus rapides pouvant mener à la fortification socioéconomique d'Haïti », a déclaré M. Guillaume.

Dans un discours de circonstance, le Premier ministre Laurent Lamothe a rappelé l'engagement de son gouvernement à renforcer le secteur des télécommunications pour une meilleure intégration d'Haïti.

« Grace à un meilleur contrôle et une meilleure gestion, plus d'un million d'enfants sont aujourd'hui scolarisés », a souligné le Premier ministre Lamothe qui croit que le développement ordonné du secteur peut fournir du travail à un plus grand nombre de personnes dans le pays et permettre à l'état de répondre des besoins sociaux de la population.